

Les 9 propositions les plus soutenues par
les candidats de www.proposition.ch au 19.09.2008

www.proposition.ch
Candidats hors partis



**NOUS NOUS ENGAGEONS
HORS PARTIS
DES CITOYENS
LIBRES ET INDEPENDANTS
UNE CONSTITUTION
DEMOCRATIQUE
TOUS CONCERNES**

Le 19 Octobre 2008
Élection de l'Assemblée Constituante Genevoise

**Votez
Liste
N° 12**

www.proposition.ch

Une cinquantaine d'autres propositions figurent sur notre site internet www.proposition.ch

1. Intégration

Droit de vote des étrangers

Proposition:

Le droit de vote des étrangers résidant dans le Canton doit être introduit (en matière cantonale) et, dans tous les cas, généralisé en matière communale.

2. Procureur de la République (élection)

Non-appartenance politique du Procureur général

Proposition:

Le Procureur général (comme d'ailleurs l'ensemble des juges du Pouvoir judiciaire) ne doit pas se présenter sous l'étiquette d'un parti.

3. Argument de base

Accès à la Constituante pour des candidats hors partis

Proposition:

Nous pensons que la future Constituante ne devrait pas être composée uniquement de membres des partis politiques, mais aussi de personnes indépendantes. Nous pensons que le débat et l'échange d'idées au sein de la future Constituante - démarqués de consignes ou de directives partisans - seront déterminants pour sa réussite.

4. Conseil des sages

Création d'un Conseil des Sages (consultatif) de la République et Canton de Genève

Proposition:

Ce conseil, sorte de sénat, devrait être capable de remettre, au moins une fois par année, l'église au milieu du village. Il serait composé de femmes et d'hommes qui n'ont plus rien à prouver (anciens universitaires, médecins, juges, responsables syndicaux, entrepreneurs hors du commun, intellectuels, journalistes, artistes, sportifs, etc.), des gens d'expérience, indépendants de toute pression politique (hors partis) ou économique et capables de recul et d'impartialité. Les membres du conseil seraient capables d'observer, comprendre, encourager et éventuellement condamner le travail des gouvernements ainsi que les conséquences à moyen et long termes de leurs décisions.

5. Organisation du Canton

Les rapports entre le Canton, la Ville de Genève et les communes doivent être repensés

Proposition:

Dans tous les cas, la suppression de doublons sur les plans administratifs et organisationnels, ainsi qu'une meilleure répartition des compétences entre le Canton, la Ville et les communes doit être recherchée par une nouvelle définition de chacune de ces entités dans la Constitution.

6. Ecologie

Mesures anti-pollution

Proposition:

La liberté de l'industrie doit être garantie, mais elle ne doit pas nuire à l'environnement. Proposition d'ajouter un principe de "pollueur-nettoyeur" par rapport à la liberté de l'industrie.

7. Esprit de la Constitution

Une Constitution compréhensible et lisible par tous

Proposition:

La Constitution doit être rédigée de manière claire et compréhensible par tous les citoyens du Canton.

8. Finances

Dépassement du budget de l'Etat

Proposition:

L'impossibilité d'un dépassement annuel du budget de l'Etat doit être fixée dans la Constitution.

9. Grand Conseil

Faciliter l'accès au Grand Conseil à des citoyens hors partis

Proposition:

Le mode de scrutin pour l'élection au Grand Conseil devrait être revu de manière à privilégier les suffrages à la personne plutôt que ceux attribués à des listes. De cette façon, il serait plus facile pour des citoyens indépendants, désireux de s'impliquer dans la vie politique du Canton, d'envisager une élection au Grand Conseil.